



HAL
open science

Éradiquer toute tolérance envers les inégalités

Marie Duru-Bellat

► **To cite this version:**

Marie Duru-Bellat. Éradiquer toute tolérance envers les inégalités. Revue Projet, 2017, 356, pp.29-37. 10.3917/pro.356.0029 . halshs-01658076

HAL Id: halshs-01658076

<https://shs.hal.science/halshs-01658076v1>

Submitted on 3 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Éradiquer toute tolérance envers les inégalités

Marie Duru-Bellat est sociologue et professeure émérite à Sciences Po. Au sein de l'Observatoire sociologique du changement et de l'Institut de recherche sur l'éducation, elle est spécialiste des politiques éducatives et travaille sur les inégalités sociales et sexuées dans le système scolaire, en France et en Europe.

*Duru-Bellat, M. (2017). Éradiquer toute tolérance envers les inégalités. *Projet*, 356, 29-37. <https://doi.org/10.3917/pro.356.0029>*

Les pauvres ? Ils le méritent bien. De même, les riches seraient récompensés de leur talent... Imposture idéologique, quand le niveau de revenus dépend avant tout du pays et du milieu où l'on naît !

Quel rôle l'école peut-elle jouer pour délégitimer la méritocratie, qui fait le lit des inégalités ?

Dans les démocraties comme la nôtre, les êtres humains sont déclarés égaux. Accepter que leur sort soit si inégal exige donc de mobiliser un discours de justification. Pour cela, c'est ce que les personnes apportent à la société qui sert de suprême arbitre. Encore faut-il qu'elles aient su et pu déployer sans entraves leurs talents et leurs aspirations, et que n'interfèrent pas certaines de leurs caractéristiques sans rapport avec leurs mérites personnels (leur milieu d'origine, leurs caractéristiques physiques...). En d'autres termes, l'égalité des chances doit prévaloir. Si tel est le cas, les inégalités sociales apparaîtront acceptables, voire justes, dès lors qu'elles sont censées ne refléter que les inégalités de mérite : c'est le règne de la méritocratie.

La méritocratie, une idéologie bien pratiquée ...

Le fait de croire que les « gagnants » – ceux qui occupent

les positions les plus enviables – sont les plus méritants permet de tolérer les inégalités. Quand, dans les enquêtes internationales¹, on pose des questions telles que « les inégalités sont-elles trop grandes dans votre pays ? » et « diriez-vous que dans votre pays, les personnes sont récompensées pour leurs efforts ? » ou « pour leurs capacités ou leurs compétences ? », plusieurs tendances se dégagent. On observe tout d'abord que les jugements portés sur les inégalités sociales ne sont pas le reflet des inégalités objectives (révélées par un indicateur comme le coefficient de Gini²). Alors que l'éventail des inégalités est près de deux fois plus ouvert aux États-Unis³ qu'il ne l'est en France, les Français sont bien plus nombreux que les Américains à les juger excessives. Quand on pense vivre dans une société récompensant le mérite (les efforts, les compétences...), comme aux États-Unis, les inégalités sont moins souvent perçues comme trop grandes. Cette tendance est si nette que la croyance dans le mérite apparaît bien comme une idéologie permettant de faire accepter les inégalités sociales : leur ampleur n'est pas contestable dès lors qu'elle est censée procéder d'une compétition ouverte et équitable où chacun peut faire valoir ses talents et ses efforts.

La méritocratie constitue l'imaginaire réconfortant des sociétés démocratiques de tous bords : elle soutient les motivations à agir des personnes. Si elles se mobilisent, si elles se donnent du mal, elles seront récompensées... Pourtant, les faits résistent, notamment quand on observe le fonctionnement de l'école : une instance qui se voit chargée, dans nos sociétés, de détecter et de sanctionner

¹ Cf. l'étude conduite avec François Dubet et Antoine Véréttout, *Les sociétés et leur école*, Seuil, 2010 : on y trouvera en particulier les graphiques résumant nos propos.

² L'indice de Gini est un indicateur d'inégalité, compris entre 0, l'égalité parfaite, et 1, dans une situation la plus inégalitaire possible (salaires, niveaux de vie, revenus, etc.). [NDLR]

³ Si l'on s'en tient aux seules inégalités de revenus, les coefficients de Gini sont respectivement de 0.38 et 0.29 (voir Brian Nolan et al.), *Changing Inequalities and Societal Impacts in Rich Countries*, 2014, Oxford University Press).

les mérites de chacun, avec à la clé une reconnaissance sur le marché du travail. Or à l'école en particulier, le mérite joue – souvent – « contre la justice⁴». Les fortes (et persistantes) inégalités sociales de carrières scolaires interrogent : les difficultés des enfants sont très précoces (dès l'apprentissage de la lecture) et se concentrent avec tellement de netteté dans certains groupes sociaux qu'il est clair qu'elles ne relèvent pas du jeu du mérite.

Et l'école elle-même n'est pas neutre. On s'attendrait à ce qu'elle soit la garante d'une juste compétition, a fortiori qu'elle ne vienne pas apporter sa pierre aux inégalités sociales. Or, comme le montrent les recherches, le maître, la classe ou l'école fréquentée pèsent parfois d'un poids aussi lourd que les caractéristiques personnelles de l'élève dans sa réussite. Mérite-t-on d'avoir un maître efficace ou de subir un maître qui l'est moins ? Par ailleurs, la définition du mérite scolaire est entachée d'arbitraire : les notes ne se fondent pas sur l'ensemble des compétences des élèves mais uniquement sur celles que l'école choisit de valoriser. Surtout, la mesure du mérite apparaît comme une gageure, tant que la société et donc les familles où grandissent les enfants sont à ce point inégales. Dès la naissance, l'enfant est plongé dans un environnement social dont les psychologues démontrent le caractère inégalement stimulant. Dès la première heure, la distribution des aptitudes est pipée ; peut-on en la matière invoquer le mérite ? C'est bien en termes d'inégalités globales dans la vie, entre les milieux sociaux, qu'il faut raisonner : ce qui est injuste, c'est que certains enfants aient trouvé dans leurs berceaux les ingrédients leur permettant ensuite de dérouler des carrières scolaires bien plus prometteuses que d'autres. Une autre veine critique interroge les prétentions de l'école à réaliser un classement

⁴ Nous reprenons ici l'analyse critique de la méritocratie développée dans notre ouvrage *Le mérite contre la justice*, Presses de Sciences Po, 2009.

qui ait une réelle pertinence hors de l'univers scolaire, dans le monde du travail. Peut-on considérer que les titres scolaires constituent une bonne mesure de votre utilité sociale, justifiant à son tour des salaires plus élevés ? Est-il juste que les diplômés soient mieux payés que les non-diplômés ? On peut en débattre, d'autant plus que le hasard marque la vie en général – et les trajectoires professionnelles en particulier –, ne serait-ce que selon les cycles économiques. Qui pourrait soutenir qu'il mérite strictement tout ce qui lui arrive et notamment sa position sociale ? L'idéologie méritocratique est trompeuse quand elle suggère que les destinées pourraient relever entièrement de facteurs individuels. Dans le monde du travail, l'exploitation que l'on peut faire de son mérite est dépendante des moyens que la société met à sa disposition. Il est fort discutable de poser que les individus, parce qu'ils ont à tel ou tel moment manifesté des efforts ou des talents, sont propriétaires des fruits qu'ils en tirent. Aucun individu, si talentueux soit-il, ne pourrait s'enrichir tout seul sans les autres, sans tout un ensemble de dispositifs de nature sociale, depuis le fonctionnement de l'école jusqu'à celui des entreprises, en passant par les relations entre formations et emplois.

La référence au mérite est toujours fragile. Parce que le mérite relève d'un jugement social fluctuant selon les valeurs du moment – quelles qualités, quelles compétences vont avoir le vent en poupe à l'école par exemple – et selon l'organisation, les conditions matérielles et les normes du monde du travail. Mais aussi parce que le mérite, comme critère justifiant des rémunérations, ne peut jamais être strictement démontré : en particulier, la part de ce que l'on hérite de sa famille et de ce qui relève des efforts personnels est impossible à évaluer. Le mérite ne produit jamais que des justifications contestables ; la méritocratie est incapable de légitimer les inégalités.

Ce point est encore plus évident quand on entend

dénoncer les inégalités mondiales. Rien ne peut justifier que selon le pays où l'on a la chance ou la malchance de naître, votre espérance de vie soit d'une cinquantaine d'années (en Afghanistan ou au Tchad...) ou supérieure à 82 ans (en Australie ou au Japon...). Quant à essayer de justifier les revenus de chacun, ce n'est pas moins hasardeux : on estime aujourd'hui qu'une part importante du revenu personnel (environ 60 %) dépend du pays où l'on est né ; si on y ajoute les 20 % qui s'expliquent par l'origine sociale, on voit que ce que l'on gagne est dû avant tout à cette « prime » dont on est doté à la naissance⁵, et les efforts personnels pèsent d'un poids bien plus faible. On est ainsi fondé à parler d'injustice.

Rendre injustifiables les inégalités

Les pistes pour tenter de réduire les inégalités sont multiformes, d'un point de vue institutionnel et politique, mais elles passent en premier lieu par la démonstration de leur caractère injustifiable.

L'école peut amender son fonctionnement pour aider les enfants à percevoir les limites de la méritocratie elle-même. La logique du mérite et du classement est aujourd'hui hypertrophiée: les enfants sont évalués de manière individuelle sur un ensemble de qualités limité. Ils sont amenés à calibrer leurs efforts sur les matières les plus rentables, ordonnées selon les débouchés du moment. Ils acquièrent petit à petit la conviction que, pour réussir, il faut se montrer meilleur que les autres et qu'il est ensuite justifié que le rôle du diplôme soit aussi écrasant... Ces travers d'une école focalisée sur le classement plus que sur l'éducation de tous sont bien connus. Les évaluations internationales viennent régulièrement démontrer que ce mode de fonctionnement élitiste ne garantit pas un niveau

⁵ Cf. Branko Milanovic, *Worlds Apart : Measuring International and Global Inequality*, Princeton University Press, 2005 et *The Haves and The Have-Nots*, Basic Books, 2012.

meilleur et laisse au bord de la route nombre d'élèves. Le moment est peut-être venu de tenter de convaincre de l'intérêt d'une école qui fonctionnerait autrement. Par exemple, promouvoir le travail en groupes raisonnablement hétérogènes et évalué sur cette base montrerait que les élèves du bas du classement ne sont pas moins porteurs de qualités que les autres. Les élèves réaliseraient qu'il serait injuste que leurs camarades qui ont échoué aux épreuves du mérite soient définitivement disqualifiés.

Les contenus de formation pourraient également participer de cette relativisation des inégalités : une réflexion sur l'organisation sociale du travail, l'éventail des inégalités, les racines de la richesse et de la pauvreté des nations, ou encore les effets de la mondialisation sur les inégalités, devrait faire partie de la formation de tout citoyen.

Une proposition utopique, quand les Français semblent tolérer les inégalités d'autant plus qu'ils sont instruits⁶ ? De fait, elle suppose un changement radical, valorisant la fonction éducative et critique de l'école, assortie, dès lors que la méritocratie scolaire serait relativisée, d'un poids moindre donné au diplôme obtenu en formation initiale. Ces interrogations devraient pénétrer jusque dans les classes de philosophie, autour de la notion de justice globale : comment accepter que les destins soient si inégaux dès lors qu'on franchit une frontière ? Les pays riches ont-ils des devoirs envers les pays pauvres ? Pourquoi une personne a-t-elle des devoirs envers des étrangers qu'elle ne côtoie jamais ? *Etc.* Dès le plus jeune âge, une école éducative pourrait aussi sensibiliser les élèves au conditionnement à la consommation qu'ils subissent, tendant à leur faire accepter le principe selon lequel le bonheur s'évalue à l'importance des biens possédés.

⁶ Cf. Michel Forsé et Olivier Galland (dir.), *Les Français face aux inégalités et à la justice sociale*, Armand Colin, 2011

Mais ce travail éducatif n'est pas réservé aux jeunes en formation. Dans les sociétés comme la nôtre, la société civile est le moteur ultime de tout changement. Au-delà du ressort éthique, fragile car de nature individuelle, toute mobilisation des personnes exige un ressort intellectuel. Cela passe par l'information et l'éducation, sur les causes de la richesse et de la pauvreté, dans notre pays et sur la planète, ainsi que sur nos responsabilités à cet égard.

Les schémas interprétatifs dont nous pouvons faire usage affectent nos opinions politiques. Ainsi, le soutien aux politiques de redistribution est bien plus fort quand on estime que la pauvreté relève des hasards de la naissance que quand on l'explique par le mérite. Ceci vaut au niveau national comme au niveau international : prendre conscience de notre interdépendance avec les pays plus pauvres et de notre implication dans leur pauvreté elle-même est nécessaire pour pousser les habitants des pays riches et leurs gouvernants à agir. Est-il si difficile de présenter de manière simple la question de l'effet qu'ont nos propres choix – politiques ou en matière de consommations – sur les autres et de démontrer que nombre de nos politiques, généreuses à l'intérieur de nos frontières, sont extrêmement dommageables à l'extérieur, pour les pays les plus pauvres notamment ? Dans tous ces domaines, le rôle des réseaux mondiaux, des *think tank* et des ONG est essentiel, de même que celui des médias et des associations qui promeuvent une éducation à la citoyenneté internationale. Il reste que, si ce travail multiforme de délégitimation des inégalités est primordial, la lutte contre les inégalités « réelles », objectives, ne saurait être négligée